



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 3 MARS 2022

DELIBERATION N° DEL020-22

L'an deux mille vingt-deux, le 3 mars à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 25 février 2022 s'est réuni dans la salle des Fêtes en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Présents :

M^{mes} I. BEREZIAT, A. BONNIN-DESSARTS, N. BOUYIRI, P. CONINX, J. DE LOUBENS, E. LAZZAROTTO, L. MALVOISIN, N. MELCHILSEN, S. PRUNIER, S. SAUNIER-CAILLY, Y. VINCENT et MM. E. BEVILLARD, J. FABBRO, D. FINAZZO, D. FRANCILLON, M. GUIHENEF, T. JAUSSOIN, V. MERCIER, J. PAVAN, D. QUENARD, S. STAMBOULIAN, P. VERRI, M. YAMOUNI

Pouvoirs :

M. DELFORGES Frédéric (pouvoir à Pierre VERRI, en date du 3 mars 2022)
M. GAMET Stéphane (pouvoir à Mickaël GUIHENEF, en date du 2 mars 2022)
M^{me} HUBERT Alix (pouvoir à Timothée JAUSSOIN), en date du 1^{er} mars 2022
M^{me} JACCOUD Gisèle (pouvoir à Pascale CONINX, en date du 21 février 2022)
M^{me} JANSEN Meg-Anne (pouvoir à Elodie LAZZAROTTO, en date du 3 mars 2022)
M^{me} OSSARD Sylvie (pouvoir à Lola MALVOISIN, en date du 28 février 2022)

Madame Nadine MELCHILSEN et Monsieur Sylvain STAMBOULIAN ont été élus secrétaires de séance.

OBJET : Versement d'une subvention exceptionnelle au laboratoire ILCEA 4 - Université Grenoble Alpes pour l'organisation d'un colloque « Littérature de jeunesse et écologie ».

Rapporteur : Sylvie CUSSIGH

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Les laboratoires ILCEA 4 et Litt&Arts de l'Université de Grenoble Alpes organiseront, les 23 et 24 mars prochains, un colloque international «Littérature de jeunesse et écologie» qui réunira, autour de cette thématique, des chercheuses et chercheurs de nombreux pays d'Europe mais aussi d'Afrique.

Les liens privilégiés et l'affinité que l'enfance entretient avec le monde de la nature et les animaux ont été exploités dès les premiers grands classiques pour la jeunesse et, au fil du temps, les ouvrages destinés aux jeunes lecteurs ont connu une évolution significative dans la représentation de la nature. La littérature pour la jeunesse n'a pas été indifférente, ni n'a été épargnée par les nombreux bouleversements liés à l'époque contemporaine pour laquelle a été forgé le terme d'«anthropocène », se faisant à la fois lieu et vecteur de la prise de conscience écologiste.

Ce colloque permettra d'aborder, au lendemain de la COP 26, les différents messages dont se trouve investie la littérature pour la jeunesse dès lors qu'il y est question d'écologie, mais aussi de laisser entendre les voix de la recherche universitaire internationale sur ces corpus. Cette manifestation scientifique entend s'inscrire dans la Cité et répondre à l'engagement sociétal et environnemental de l'UGA, en s'ouvrant notamment sur le monde de l'école et des bibliothèques. C'est dans le cadre du financement de ce projet que l'équipe organisatrice a sollicité de la commune de Gières le versement d'une subvention exceptionnelle.

Aussi, et afin de soutenir ce projet qui participe d'une démarche de sensibilisation de la Jeunesse à la question écologique portée par la commune, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- de soutenir l'action du Comité d'organisation du colloque,
- et d'attribuer une subvention exceptionnelle de 400 € au laboratoire ILCEA 4 - Université Grenoble Alpes.

Conclusions : La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 3 mars 2022.



Pour extrait conforme,
Le Maire,

Pierre VERRI.